

Nos engagements qualité



La qualification TECHNAL

Nous nous engageons sur le plus haut standard de qualité audité par le 1er organisme indépendant de contrôle du bâtiment "Socotec Consulting".

- Une organisation méthodique.
- Des produits certifiés conformes à la réglementation.
- Un engagement contractuel sur les délais.
- Une pose dans les règles de l'art.
- Garantie de bonne exécution et de bon fonctionnement.

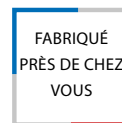


Le marquage CE

Obligatoire depuis le 1er juillet 2013, ce marquage est la preuve de la conformité de notre fabrication aux 7 exigences majeures :

- Résistance mécanique et stabilité.
- Sécurité.
- Hygiène, santé et environnement.
- Sécurité d'utilisation et accessibilité.
- Protection acoustique.
- Économies d'énergie, isolation thermique.
- Utilisation durable des ressources naturelles.

Ce marquage CE est la preuve évidente de nos engagements qualité.



Fabriqué près de chez vous

Nos produits sont "Fabriqués près de chez vous" afin de :

- Préserver le savoir-faire de nos métiers.
- Soutenir l'industrie et les emplois de proximité.
- Proposer des produits français de qualité.



Reconnu Garant de l'Environnement

Reconnu Garant de l'Environnement À partir du 1er septembre 2014, pour bénéficier des financements et aides fiscales gouvernementales, les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique devront impérativement choisir une entreprise possédant un signe de qualité « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).